

St Pée 4, Situation générale



Cette nouvelle décharge sur St Pée sur Nivelles est à proximité de celle située sur les terres de monsieur Doyharzabal. Ici les propriétaires sont monsieur Yanci et monsieur Doyhenard. Les camions qui déposent des déchets du BTP sont souvent ceux de la société Castillon. L'entreprise Irachabal « gère » le site.

Saint Pée 4



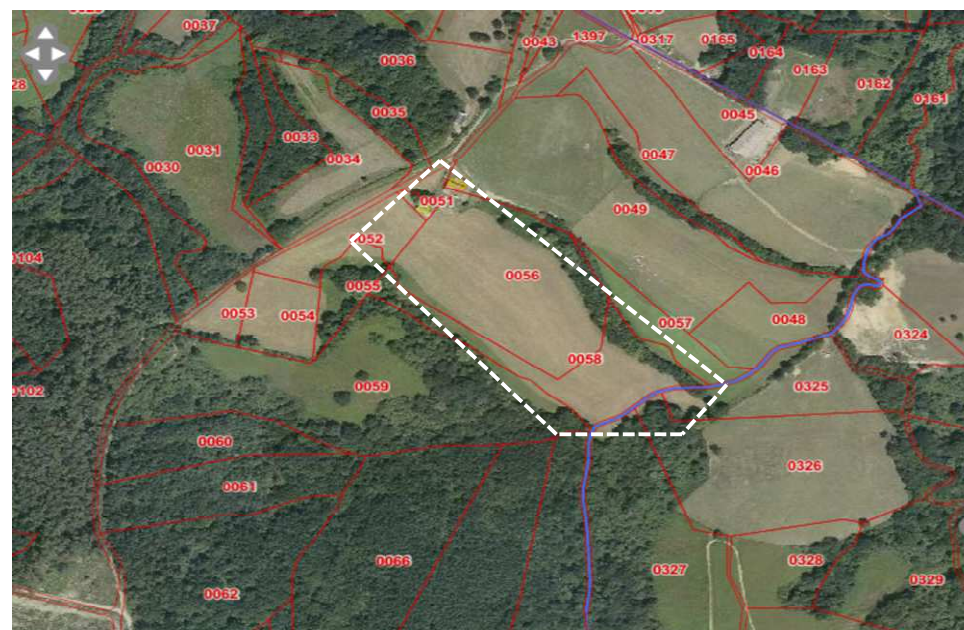
Géoportail <http://brh.gesportail.fr/>
1.57911166440966143.2034411644098212810-ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOTOS.WMTS(11811-CADASTRAL.PARCELS.PARCELS.WMTS(11811-ANDCOVER.FORESTINVENTO
RY.V1.WMTS(11811-HYDROGRAPHY.HYDROGRAPHY.WMTS(11811-MAINKEYS
Lat. 43°23'35.10"N et Long 1°34'47.09"O ou Lat. 43.393083° et Long -1.579747°

10/02/2016

CADE Commission Déchets

page 36/54

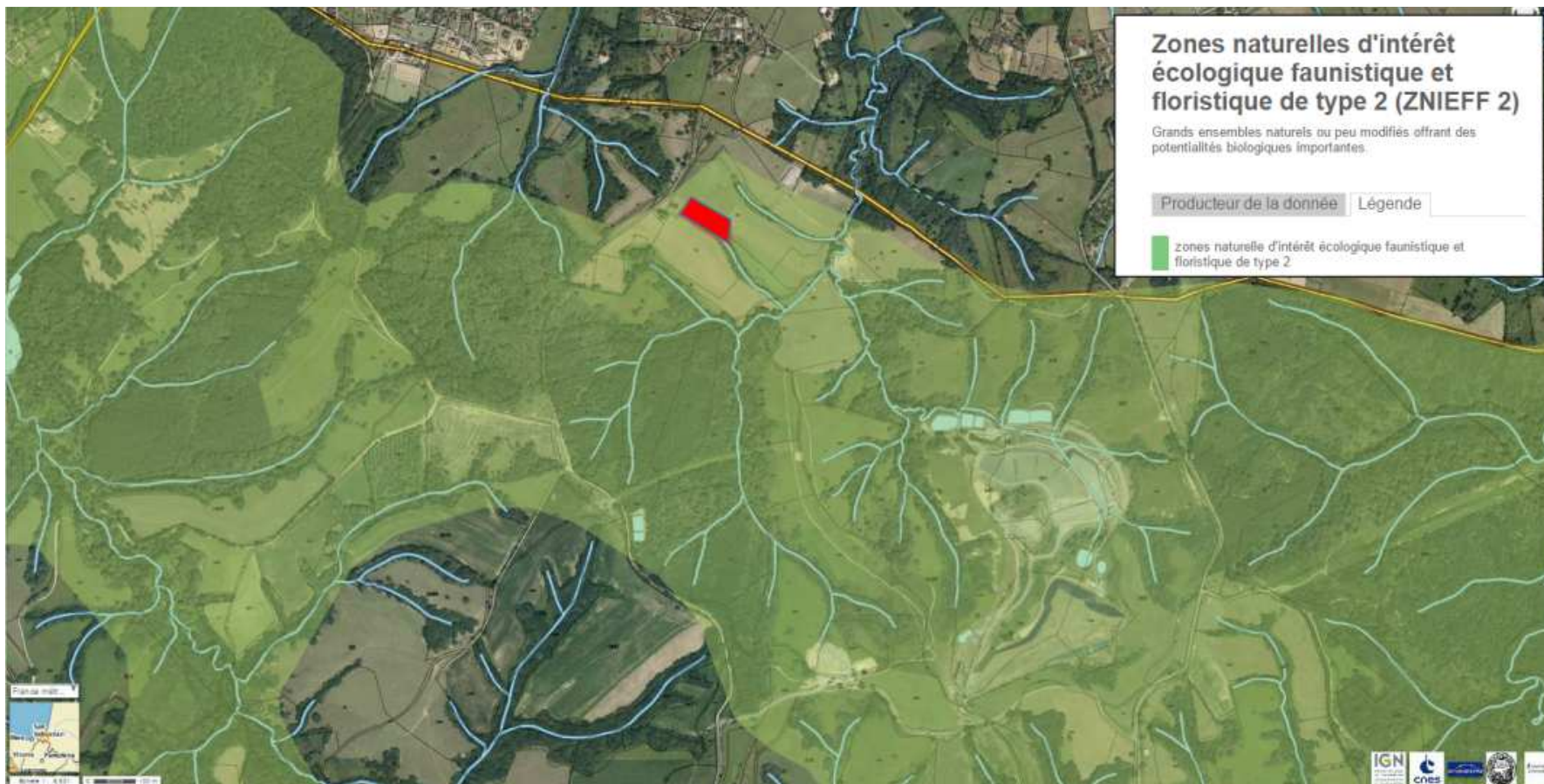
Saint Pée 4 éléments cadastraux



10/02/2016

CADE Commission Déchets

page 37/54



Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 2 (ZNIEFF 2)

Grands ensembles naturels ou peu modifiés offrant des
potentialités biologiques importantes.

Producteur de la donnée Légende

zones naturelle d'intérêt écologique faunistique et
floristique de type 2

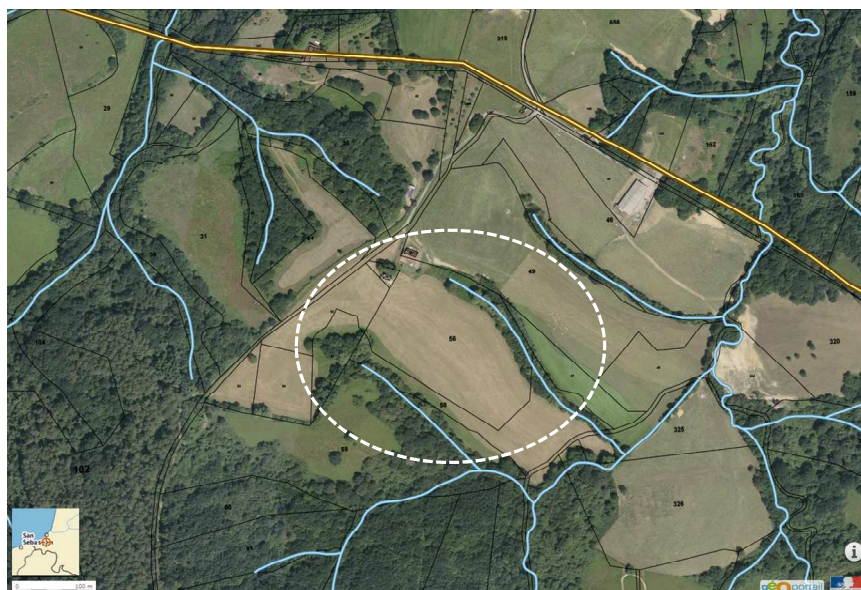


Saint Pée 4 dans une ZNIEFF 2



Saint Pée 4 : Hydrographie locale

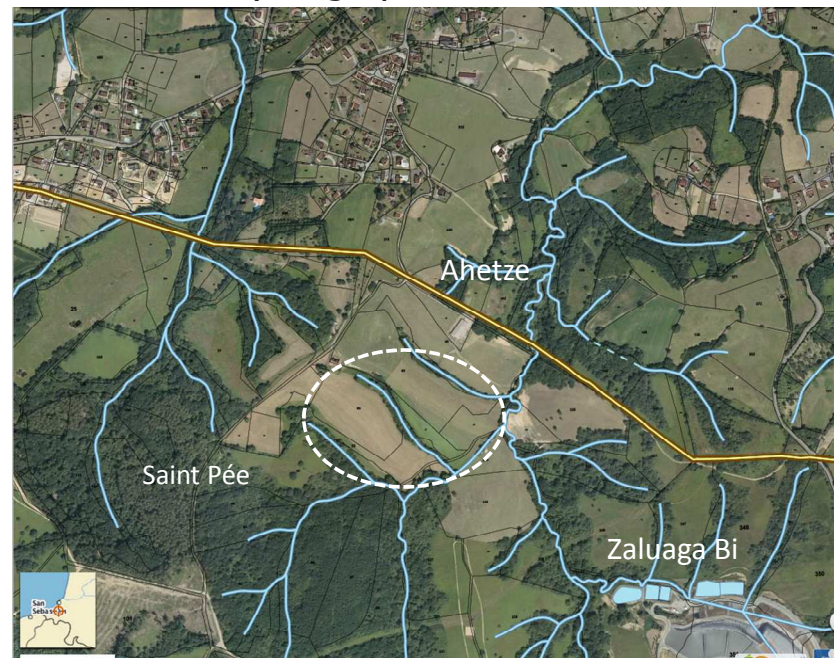
Dénivelé de 30 mètres pour aboutir aux ruisseaux



016

CADE Commission Déchets

Hydrographie étendue



paç

016

CADE Commission Déchets

paç

Eléments administratifs :

Extraits de la demande d'exhaussement Yanci SCEA

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Saint-Pée-sur-Nivelle

dossier n° DP 064 495 12 B0080

date de dépôt: 15 octobre 2012

demandeur: YANCI SCEA, représentée par

M. YANCI Emmanuel

pour: travaux d'exhaussement (remblai)

adresse terrain: Teilechekoborda, à Saint-Pée-sur-Nivelle (64310)

- Contenance (nombre d'unités):
- Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol:
 - Superficie (en m²): 760 m²
 - Profondeur (pour les affouillements):
 - Hauteur (pour les exhaussements): 3 m max
- Coupe et abattage d'arbres
- Modification ou suppression d'un élément protégé par un plan local d'urbanisme ou document d'urbanisme en tenant lieu (plan d'occupation des sols, plan de sauvegarde et de mise en valeur, plan d'aménagement de zone)³
- Modification ou suppression d'un élément protégé par une délibération du conseil municipal
- Installation d'une résidence mobile constituant l'habitat permanent des gens du voyage pendant plus de trois mois consécutifs
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Travaux ayant pour effet de modifier l'aménagement des abords d'un bâtiment situé dans un secteur sauvegardé

Dans un secteur sauvegardé, site classé ou réserve naturelle :

- Installation de mobilier urbain, d'œuvre d'art
- Modification de voie ou espace publics
- Plantations effectuées sur les voies ou espaces publics

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

L'exhaussement envisagé est bien destiné à améliorer l'activité agricole car cette fondrière peut présenter un risque pour les animaux et le comblement envisagé améliorera l'activité agricole de l'ensemble.
remblai avec de la terre fertile

Extraits de la demande d'exhaussement Doyhenard

REPUBLIQUE FRANCAISE

dossier n° DP 064 495 12 B0079

Commune de Saint-Pée-sur-Nivelle

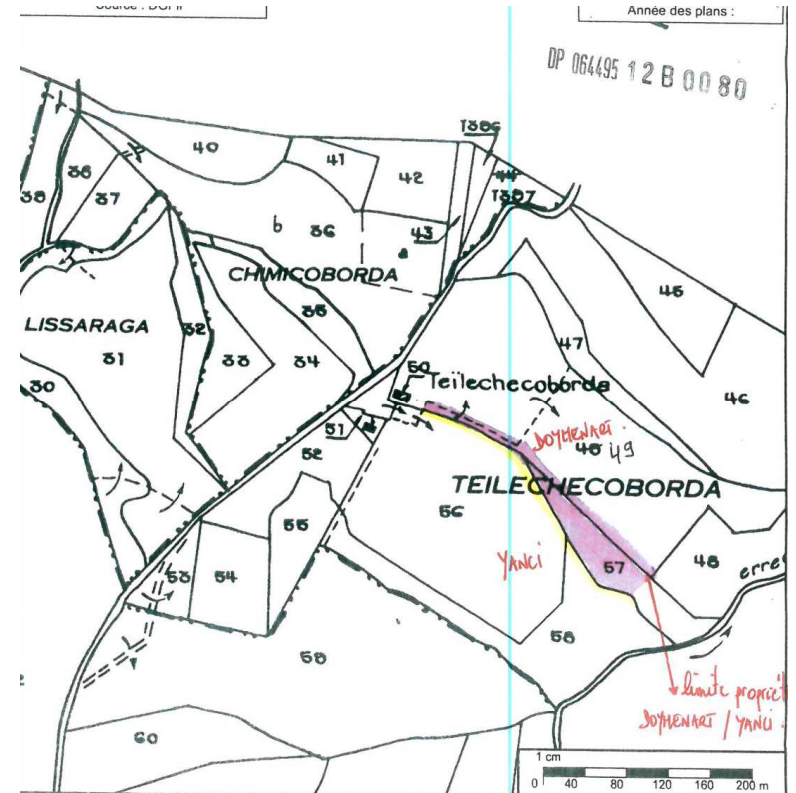
date de dépôt: 15 octobre 2012
 demandeur: TEILLETCHEA EARL, représentée
 par M. DOYHENARD Bernard
 pour: travaux exhaussement (remblai)
 adresse terrain: Teilechekoborda, à Saint-Pée-
 sur-Nivelle (64310)

- Contenance (nombre d'unités):
 - Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol:
 - o Superficie (en m²): 8000 m².
 - o Profondeur (pour les affouillements):
 - o Hauteur (pour les exhaussements): 3,00 m max.
 - Coupe et abattage d'arbres
 - Modification ou suppression d'un élément protégé par un plan local d'urbanisme ou document d'urbanisme en tenant lieu (plan d'occupation des sols, plan de sauvegarde et de mise en valeur, plan d'aménagement de zone)³
 - Modification ou suppression d'un élément protégé par une délibération du conseil municipal
 - Installation d'une résidence mobile constituant l'habitat permanent des gens du voyage pendant plus de trois mois consécutifs
 - Aire d'accueil des gens du voyage
 - Travaux ayant pour effet de modifier l'aménagement des abords d'un bâtiment situé dans un secteur sauvegardé
- Dans un secteur sauvegardé, site classé ou réserve naturelle :
- Installation de mobilier urbain, d'œuvre d'art
 - Modification de voie ou espace publics
 - Plantations effectuées sur les voies ou espaces publics

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

L'exhaussement envisagé est bien destiné à améliorer l'activité agricole car cette fondrière peut présenter un risque pour les animaux et le comblement envisagé améliorera l'activité agricole de l'ensemble. Remblai avec de la terre fertile.

CADE Commission Déchets



Infractions :



Déchets en cours d'enfouissement

